



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

UNITÉ DE GESTION DU PROJET SWIOFISH 2

SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°03/2020-AMI/SWIOFish2

Recrutement d'une firme pour « l'étude sur l'amélioration des embarcations existantes de la petite pêche à partir des matériaux locaux bon marché et existants pour chaque ZUP »

1. La République de Madagascar a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) afin de financer le projet South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project (SWIOFish2), et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre d'un contrat pour « l'étude sur l'amélioration des embarcations existantes de la petite pêche à partir des matériaux locaux bon marché et existants pour chaque ZUP ».
2. L'objectif global de la mission est de proposer des prototypes d'embarcations/pirogues améliorées notamment en matière de qualité de construction et de sécurité par rapport aux modèles existants et adaptées aux activités de la petite pêche de chaque district des ZUP. Ces embarcations améliorées seront fabriquées avec des matériaux locaux existants et bon marché tout en respectant les règles environnementales.
3. Le projet SWIOFish2 invite les candidats admissibles (firmes) à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus et dans les Termes de référence stipulés au point 5 ci-dessous. Les candidats intéressés doivent fournir les informations complètes indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les ledits services. Le dossier de manifestation doit contenir les pièces suivantes :
 - Lettre de manifestation d'intérêt
 - Qualifications en rapport avec la nature de la mission, avec les pièces justificatives
 - Les références professionnelles de la firme : prestations similaires incluant les sources de financement, les montants et l'objet des prestations (cinq dernières années).

Les critères d'élaboration de la liste restreinte sont :

Le cabinet de consultant devra avoir une expérience confirmée en développement de la petite pêche et réunir une équipe pluridisciplinaire compétente :

A- Expériences du cabinet des consultants :

- Au moins 2 expériences sur la construction de pirogue/embarcation pour la petite pêche à Madagascar ;
- Au moins 1 expérience sur le développement de la petite pêche ;
- Au moins une expertise en matière de dessins techniques et conception de plans
- Des expertises en matière d'analyse de production et de productivité dans le domaine halieutique seraient un atout ;
- Parfaite maîtrise du Français (parlé / écrit).
- Une bonne connaissance de la petite pêche à Madagascar ou dans un pays aux caractéristiques similaires serait également un atout.
- La connaissance du malagasy et des dialectes locaux serait un atout.

B- Composition et expériences de l'équipe proposée :

- **Spécialiste(s) en ressources halieutiques et petite pêche :**

Niveau minimum requis bac+5 en sciences marines, gestion des ressources naturelles ou halieutiques ou autres domaines similaires

10 années d'expériences dans le développement des filières de la-petite pêche

- **Expert en dessin :**

Niveau minimum requis bac+3 en architecture

03 ans d'expériences dans la construction de maquette d'embarcations marines

Au moins 03 ans d'expériences dans le dessin technique ou croquis et/ou la conception de plans

- **Deux artisans professionnels fabriquant de pirogue traditionnelle**

Chacun ayant 10 années d'expériences dans la construction ou réparation et entretien des embarcations/pirogues

traditionnelles

- Un pêcheur avéré ayant une expérience de la petite pêche dans les zones côtières de Madagascar.
4. Il est porté à l'attention de la firme que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », Janvier 2011, version révisée Juillet 2014 relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
 5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
 6. La Firme sera sélectionnée selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût conformément aux Directives citées ci-dessus.
 7. Les Termes de Référence de la mission peuvent être retirés aux adresses ci-dessous aux heures d'ouverture des bureaux de 8h à 12h et de 14h à 16h (heures locales) ou demandés en version électronique par e-mail à l'adresse ci-dessous, sans que ceux-ci n'engagent le projet ni sur le fond ni sur la forme. De plus amples informations peuvent y être également obtenues.
 8. Les dossiers de manifestation d'intérêt portant la mention de l'étude concernée doivent être déposés au plus tard le **09 Avril 2020 à 10 heures locales**, à l'adresse ci-dessous en version papier avec une copie sur support électronique (CD sous format PDF et Word ou Excel). Les dossiers de manifestation d'intérêt par voie électronique et remis en retard ne seront pas acceptés.
 9. Seules les institutions présélectionnées feront l'objet de la suite des procédures de passation des marchés.

Unité de Gestion du Projet SWIOFish2

Soavimbahoaka, lot II A 78 S AA,

101- ANTANANARIVO MADAGASCAR

E-mail : procurement@swiofish2.mg

Fait à Antananarivo, le **18 mars 2020**

**LE COORDINATEUR**
BANDRIA Nirina Gervais